

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

POUVOIR

Je soussigné (1)

.....
Nombre de voix (1 voix par 50 salariés)
agissant en qualité de membre de l'Association du Service de Santé au Travail de la Vienne,
donne pouvoir à M.
ou à défaut M.
pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le :

7 juin 2021 – Fédération du Bâtiment – 26 rue Salvador Allende à POITIERS

En conséquence, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à Le
Signature

Propositions de résolutions :

1^{ère} résolution : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2021 adopte les nouveaux statuts
2^{ème} résolution : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2021 adopte le règlement intérieur

(1) Le signataire du pouvoir est prié d'indiquer très exactement à la suite ses nom, prénom (en majuscules d'imprimerie), prénom usuel et adresse. Si le signataire n'est pas lui-même le membre de l'Association, il doit mentionner la qualité en laquelle il signe le POUVOIR.

Si la présente procuration est retournée sans indication de mandataire à l'Association ou à des personnes habilitées par elle à le recueillir, il sera remis au nom du signataire du POUVOIR un vote favorable à l'adoption, des seuls projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'Administration.